

3

De l'huile sur le feu:

Le rôle des courtiers et des transporteurs dans le commerce illicite des armes

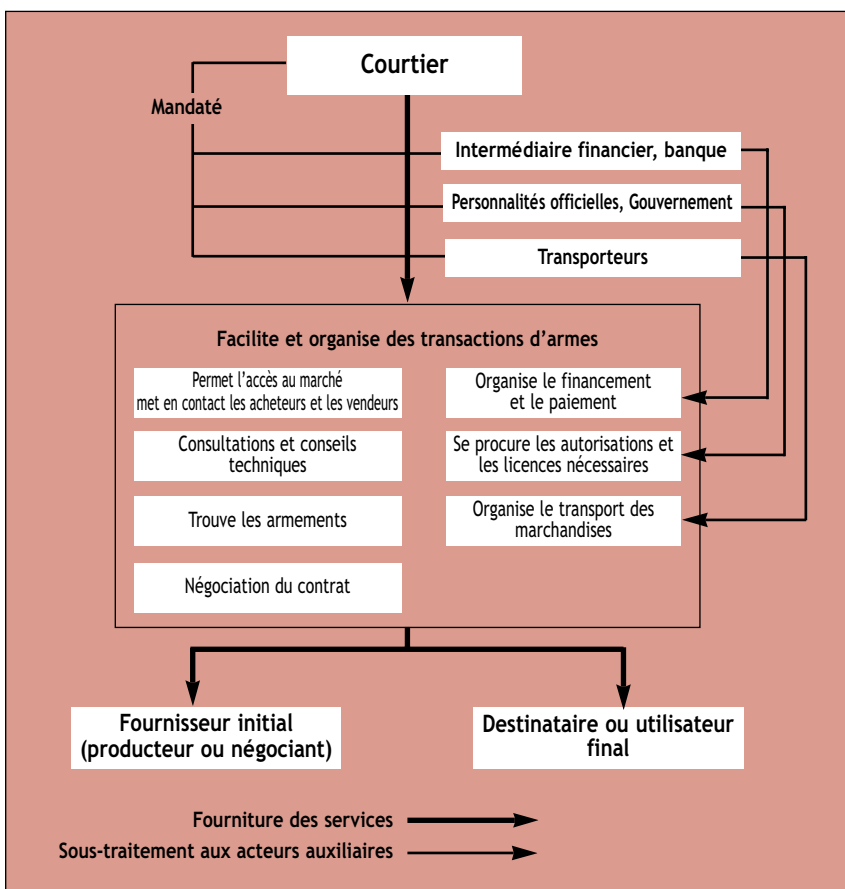
Même s'ils ne seront probablement jamais en contact direct avec les armes, les courtiers et autres intermédiaires jouent un rôle crucial dans le commerce licite et illicite des armes légères. Sans eux, ce commerce serait plus limité et par voie de conséquence aurait des effets moins déstabilisateurs. Ce chapitre est consacré au rôle des courtiers et transporteurs dans le commerce des armes légères, sur la base d'études de cas sélectionnés dans différentes parties du globe.

Les courtiers facilitent et organisent des transactions, travaillant pour le compte de fournisseurs et de destinataires afin d'en tirer un profit personnel. On compte parmi eux un certain nombre d'acteurs traditionnels de grande envergure, pour la plupart issus de la Guerre Froide, qui interviennent dans les transactions relativement importantes. Un nouveau groupe les a rejoint, composé d'anciennes personnalités officielles et d'officiers de rang plus modeste, attirés par la possibilité d'obtenir des gains rapides grâce à des transactions plus limitées.

Les courtiers en armes jouent un rôle de plus en plus important à cause du retrait progressif des agences gouvernementales dans les transactions parallèles d'armes et grâce à la demande croissante de transferts indirects au profit de destinataires douteux. La recrudescence des conflits internes a généré une nouvelle demande d'armes parmi des acteurs non-gouvernementaux. De surcroît, l'augmentation de la criminalité transnationale organisée a amplifié considérablement la demande d'armes légères parmi des communautés et des individus qui ne peuvent s'adresser à des fournisseurs officiels.

Les opérations des courtiers peuvent être menées à bien grâce à la complicité de personnalités publiques. Certains gouvernements utilisent des courtiers pour dissimuler leurs exportations voire leurs acquisitions d'armes. D'autres courtiers agissent contre la politique officielle de leurs gouvernements en tirant partie des défauts ou des failles des législations nationales. A titre d'exemple, les prestations intangibles des intermédiaires telles que celles des courtiers ne sont ni interdites, ni réglementées dans bon nombre de systèmes juridiques nationaux. Même

Graphique 3.1 Le monde du courtage



SIPA Press Agency/P. Eirraud

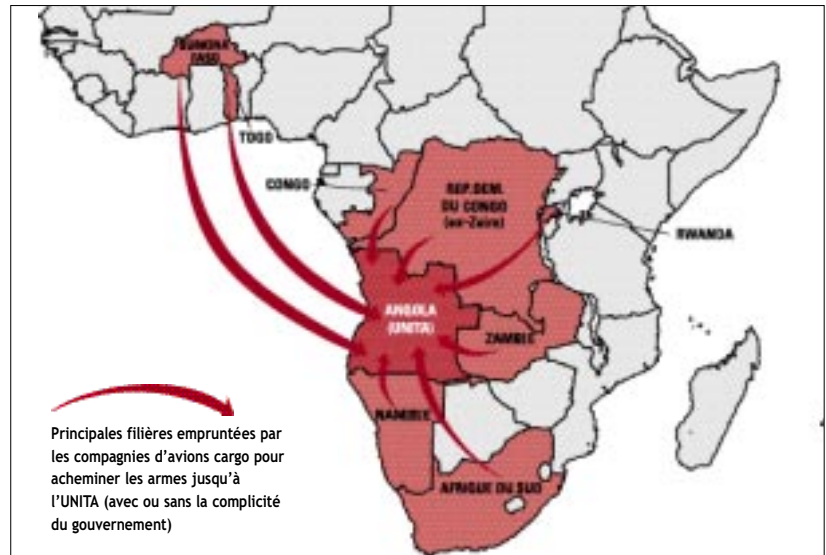
Le courtier en armes: un individu facilitant et organisant des transactions d'armes pour le compte de fournisseurs et de destinataires afin d'en tirer un avantage ou une contrepartie financière.

dans les pays dont la législation est très permissive, les courtiers s'efforcent d'exercer leurs activités dans la plus grande discrétion.

Les transporteurs en entretenant le flux de diamants et autres ressources en échange d'armements, permettent eux aussi aux conflits de perpétuer.

Aujourd'hui, plus que jamais, les courtiers jouent un rôle clé dans l'approvisionnement du commerce illicite des armes légères et entretiennent ainsi les conflits. Le rôle des transporteurs est étroitement mêlé à celui des courtiers en armes dans les transferts réels d'équipements militaires. Ces dernières années, des sociétés d'avions cargo se sont développées de façon notoire en acheminant des armes légères et des munitions jusque dans les régions en conflits. Même si on ne dispose que de peu d'éléments de preuve, leurs véritables prestations deviennent de plus en plus évidentes dans leur manière d'arranger la livraison des armes qu'elles transportent. Leur croissance s'appuie sur l'incapacité des autorités nationales de l'aviation civile à réglementer ce domaine en pleine expansion. Les transporteurs aériens sont passés maîtres dans la falsification de documents et la dissimulation de leurs cargaisons mortelles. Les études de cas effectuées sur les filières d'approvisionnement destinées aux rebelles en Angola et en Sierra Leone illustrent clairement leur grande habileté.

Carte 3.1 Filières empruntées pour les fournitures d'armes à l'UNITA (1993-99)



Afin de placer l'activité des courtiers sous un contrôle plus rigoureux, il faudrait dans un premier temps mettre en place des réglementations nationales.

Pour mieux contrôler l'activité des courtiers, il faudrait d'abord et avant tout mettre en place des réglementations nationales. Les courtiers en armes peuvent travailler en échappant partiellement voire totalement à la surveillance des autorités parce que les lois nationales sur l'armement ne prennent pas en compte ce type d'activités. La plupart des pays ont des réglementations qui s'intéressent uniquement aux transferts physiques d'armements. Elles n'ont pas été conçues pour porter sur les prestations de services intangibles intervenant dans le cadre de négociations d'armes. Seuls 7 des 28 pays ayant fait l'objet d'une étude pour ce chapitre, réglementent directement l'activité des courtiers (l'Allemagne, Israël, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse et les Etats-Unis. Il ressort que les Etats-Unis possèdent les réglementations les plus complètes, exigeant des autorisations officielles pour toute activité de courtage d'armes. Dans beaucoup de cas, les lois inadaptées se cumulent avec l'incapacité de réglementer le financement et l'acheminement de transferts d'armes. Le manque de rigueur dans l'application de la loi relève d'un autre problème.

Il est primordial de coordonner les réglementations sur le plan international afin de contrôler plus étroitement les activités des courtiers et des transporteurs. Dans beaucoup de pays, le laxisme ou la corruption qui sévit parmi les services douaniers compromettent la bonne conduite des contrôles et de la surveillance. La spécificité du courtage étant son caractère transnational, il n'est pas possible à un seul état de contrôler l'ensemble des transactions des courtiers qui opèrent à l'intérieur de ses frontières. Et surtout cette surveillance est subordonnée à une certaine transparence permettant d'identifier les transactions suspectes afin de prendre des mesures immédiates. Le manque de transparence permet au marché des armes illicites d'exister et génère un climat propice aux activités de courtage. Par conséquent, il serait nécessaire d'avoir une meilleure documentation sur les transferts, des certificats de destination finale plus rigoureux, une meilleure communication d'informations, un marquage physique des armes légères et une coopération internationale dans l'application des lois. Il sera difficile de trouver des solutions aussi longtemps que les états laisseront faire les courtiers et les transporteurs pour des raisons financières voire politiques.

Pour plus d'informations et connaître les derniers développements en matière d'armes légères et de petit calibre, consulter notre site internet www.smallarmssurvey.org